

l'obligeance de faire l'appel des avis de motion nos 77, 206, 208 et 211?

LA CORRESPONDANCE RELATIVE À LA VÉRIFICATION
DES COMPTES D'AIR CANADA ET DU CANADIEN
NATIONAL

Motion n° 77—**M. Mazankowski:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de la correspondance, des télégrammes et des autres documents échangés entre le ministre des Finances et/ou tout autre ministre en cause et les vérificateurs-comptables Touche, Ross et Cie et Peat, Marwick and Mitchell, au sujet des services de vérification-comptable dispensés à Air Canada et au Canadien National.

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne le ministre des Finances (M. Turner), les documents exigés sont confidentiels, nous demandons donc au député de bien vouloir retirer sa motion.

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, ceci est complètement inacceptable. Le Parlement et les Canadiens ont le droit de savoir quelles intrigues politiques ont été tramées avec deux des principales sociétés de la Couronne au Canada.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

LA CORRESPONDANCE DE LA SCHL AYANT TRAIT À
CERTAINES MAISONS SITUÉES PLACE DE LA PROMENADE
À NEUFCHATEL

Motion n° 206—**M. Godin:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de documents ou rapports préparés par des représentants de la SCHL à la suite d'une enquête faite le 22 janvier sur certaines maisons situées à Place de la Promenade à Neufchâtel.

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, les documents et rapports mentionnés ont trait à des transactions hypothécaires entre la Société centrale d'hypothèques et de logement comme prêteur, et un certain nombre d'emprunteurs. Comme tels, ils sont considérés comme documents de travail internes et confidentiels et il ne conviendrait pas de les déposer. Dans ces circonstances, je demanderai donc au député de retirer sa motion.

M. l'Orateur: La motion est reportée à l'ordre du jour.

CRTC—LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ À
MONTRÉAL—L'ÉTUDE-PILOTE SUR LA RADIODIFFUSION

Motion n° 208—**M. Yewchuk:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude-pilote faite conjointement par le CRTC et la Direction de la citoyenneté à Montréal sur la radiodiffusion en ce qui concerne les groupes dont la langue n'est pas l'une des deux langues officielles.

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, les documents demandés sont très volumineux; leur préparation exigerait un temps et un argent considérables. Je demanderais donc au député de retirer sa motion.

M. Yewchuk: Qu'on la reporte à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

Questions orales

LES RECHERCHES DE L'ONF QUANT À LA PRODUCTION DE
FILMS À CONTEXTES ETHNIQUES

Motion n° 211—**M. Yewchuk:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport sur le projet de recherche dont l'objet était d'évaluer le besoin de produire des films, dans une troisième langue et axés sur les contextes ethniques, à l'Office national du film.

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, étant donné que le rapport sur le projet de recherche demandé par le député n'existe pas, il voudra sans doute retirer sa motion.

M. Yewchuk: D'accord.

(La motion est retirée et l'ordre est annulé.)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE—LE CAS DES
ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES—LES INTENTIONS DU
GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre à propos de l'accélération de l'inflation des prix de pratiquement tous les articles essentiels, depuis l'énergie jusqu'au logement et à l'alimentation. Les chiffres relatifs au coût de la vie annoncés hier sont éloquentes à ce sujet. J'aimerais demander au premier ministre, qui n'a pu, hier, dire s'il ferait dans un proche avenir une déclaration à propos d'éventuelles modifications à la politique d'attente du gouvernement, si, maintenant qu'il a pu réfléchir pendant quelque 24 heures sur ces chiffres très alarmants et sur les conséquences qu'ils auraient pour le grand public, si donc il a maintenant décidé d'adopter certaines nouvelles politiques.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition se trompe en disant que nous étudions cela depuis 24 heures. Je pense que c'est peut-être parce qu'une fois par mois, lorsque l'on publie les chiffres, l'opposition en prend connaissance mais j'aimerais l'assurer que le gouvernement ne perd jamais de vue le problème de l'inflation, et que c'est pourquoi nous avons décidé d'y remédier par des mesures budgétaires et bien d'autres.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, il est touchant que l'inquiétude du premier ministre n'ait de cesse mais nous préférierions qu'il passe aux actes.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Je demanderais au premier ministre s'il est maintenant prêt à reconnaître l'échec des mesures budgétaires et autres adoptées jusqu'ici pour soulager ceux qui ont des revenus fixes en freinant la hausse des prix, et je lui demanderais s'il fera une déclaration ou s'il annoncera à la Chambre certaines nouvelles mesures dans le courant de la semaine ou de la semaine prochaine.